Villejuif
notre ville

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

MAI 2019
n°239
VILLEJUIF.FR

ÉCOLE - PÉDAGOGIE

Préparer l'avenir de nos enfants

Sommaire

INSTANTANÉS

- Nos parcs et jardins se dévoilent **p4-5**

DOSSIER

- La Ville investit dans nos écoles **p22-25**

MA VILLE

- Cérémonie d'investiture du Conseil des jeunes **p8-9**
- Un Forum des modes de garde **p10**
- Meilleurs jardiniers : inscrivez-vous ! **p11**
- Baisse de la délinquance **p14**
- Le plan vélo continue **p16**

PORTRAIT

- Cassandra Saizonou **p26**

CULTURE

- Salon du livre jeunesse **p27**
- Ateliers généalogie **p28**

MON QUARTIER

- Rénovation des arcades **p19**
- Maison des Arts martiaux, les travaux débutent **p20**
- Rénovation de l'église **p21**

SPORT

- Le sport à la fête **p29**
- USV échecs : dans le top 12 ! **p30**
- Soutien au sport féminin **p31**

Vous ne recevez pas le Villejuif notre Ville ?

Villejuif notre Ville est distribué tous les mois dans votre boîte à lettres. Si votre domicile n'est pas correctement desservi, signalez vos nom et adresse via le formulaire disponible en Mairie centrale et annexes, ou contactez la Direction de la Communication au 01 45 59 22 94. Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer la diffusion de votre magazine.

Hôtel de Ville 94807 Villejuif cedex Tél. 01 45 59 20 00 « VNV » le journal. Tél. : 01 45 59 25 11 - Directeur de la publication : Franck Le Bohellec Directrice de la communication : Claude Reynié - Directeur adjoint à la communication : Christophe Faget - Rédaction en chef : Alexandre Pech - Rédaction : Marion Seunevel, Caroline Pépin, Hugo Derriennic - e-mail : vnv@villejuif.fr - Photographie : Anja Simonet - Maquette : Aurélie Stefani - Dépôt légal : Mai 2019 - ISSN 0222-5247 - Imprimerie : Groupe Morault - Régie publicitaire : Villiers Communication, 06 11 76 13 64.

Chères Villejuifoises, chers Villejuifois

Franck Le Bohellec
Maire de Villejuif
Conseiller Régional d'Île-de-France

> *« Ce magazine est un condensé de toute l'ambition que nous portons avec mon équipe pour Villejuif et ses habitants ! »*

Comme vous, je suis toujours impatient en début de mois de découvrir notre magazine municipal. Ces pages sont le reflet du mois que nous venons de passer ensemble et elles annoncent de nouvelles occasions de nous retrouver.

Et ce mois-ci, je dois bien vous dire que je suis particulièrement heureux à la lecture du magazine : il est un condensé de toute l'ambition que nous portons avec mon équipe pour Villejuif et ses habitants !

En matière d'éducation et de petite enfance, vous constaterez nos efforts pour créer encore de nouvelles places de crèches et offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de vie aux enfants de Villejuif. Grandir à Villejuif, c'est bénéficier de pédagogies innovantes dans les écoles : apprentissage du jeu d'Échecs, projet DEMOS avec la Philharmonie de Paris, etc… Mais aussi pouvoir s'amuser avec de nouveaux jeux interactifs derniers cris dans certains parcs de la Ville !

La jeunesse n'est pas en reste : vous découvrirez notamment dans ce magazine le portrait de Cassandra, toute jeune Villejuifoise que j'ai eu la chance de rencontrer et qui m'a impressionné par sa détermination et son talent littéraire. Vous lirez également comment, au travers du Conseil des Jeunes de Villejuif et de l'offre de nos MAJ, nos « antennes jeunesses », nous nous efforçons de donner aux jeunes de Villejuif l'ensemble des clés pour être acteurs de leur vie et devenir les citoyens de demain.

La nature en ville, l'écologie et le cadre de vie sont également bien présents au fil des pages de notre magazine et dans notre action municipale. Soutien aux circulations douces et notamment à la circulation à vélo, embellissement de nos parcs et encouragement des initiatives écologiques : la nature en ville, au fil des saisons, et le cadre de vie sont les enjeux essentiels du bien vivre au cœur du Grand Paris, et ils concentrent beaucoup de nos efforts.

Le sport, la culture et le patrimoine tiennent également une place incontournable dans l'action de l'équipe municipale et pour ne vous citer qu'une seule des initiatives dont je suis particulièrement fier, j'aimerais vous parler de notre soutien au sport féminin. Nous avons fait le choix, comme vous pourrez le lire, avec un certain nombre de clubs volontaires que je remercie, de soutenir plus fortement le sport féminin pour tenter de combler l'inégalité devant le sport entre les filles et les garçons. C'est aussi çà le travail d'une municipalité attentive.

Enfin, vous le savez, la sécurité est un de mes premiers engagements devant vous et vous connaissez les efforts que nous faisons en poursuivant le développement de la police municipale qui n'existait pas à Villejuif avant notre arrivée. En revenant dans ce magazine sur la tenue du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance au début du mois d'avril, nous nous rappelons que la sécurité au quotidien est le fruit de nombreux acteurs et qu'il n'y a pas de sécurité sans prévention.

Bonne lecture et à très bientôt dans nos parcs ou à l'occasion d'un évènement organisé pour vous par la Ville de Villejuif !

Villejuif annonce le printemps !

La voute interactive Sona dans le parc du 8 mai.

Nichoirs à oiseaux, boîtes à lire, jeux interactifs, en avril, les parcs et jardins de Villejuif se sont animés chaque weekend pour faire découvrir ces nouvelles installations. Très attachés à la « Nature en ville », le Maire Franck Le Bohellec et plusieurs élus de l'équipe municipale ont échangé avec les habitants sur les nombreux projets qui façonneront le Villejuif de demain.

La première boîte à lire a été inaugurée dans le parc Pablo-Neruda.

Inauguration d'un nichoir dans le parc du 8 mai.

Le Maire Franck Le Bohellec présente aux jeunes ces boîtes à lire, véritables mini-bibliothèques partagées entre les habitants.

Les enfants testent le jeu interactif Memo, dans le parc Pablo-Neruda.

Une chasse aux œufs de Pâques était organisée samedi 21 avril dans les parcs Normandie-Niemen et du 8 mai.

Le jeu interactif Fono dans le parc Normandie-Niemen est notamment composé d'une table de mixage.

Plus de photos sur villejuif.fr

Grand jeu Escape Game proposé à l'ADL Robespierre.

Beaucoup de monde à la Trocante des parents organisée par la Ville de Villejuif dimanche 7 avril à la MPT Gérard-Philipe. Une fréquentation en hausse de 30% cette année pour cette bourse d'échange de matériel de puériculture, jeux, jouets, vêtements et livres pour enfants.

Une cinquantaine de retraités ont découvert le Domaine de Marie-Antoinette, lors d'une sortie organisée par le Service Municipal des Retraités, vendredi 19 avril.

Le Printemps des conservatoires touche à sa fin avec notamment ce concert de musique indienne proposé aux jeunes des écoles à la salle Églantine du Théâtre Romain-Rolland.

RUE DU DOCTEUR PINEL

Aurélie Chatelain : ne jamais oublier !

Le 19 avril dernier avait lieu un très émouvant hommage à Aurélie Chatelain, victime du terrorisme sur le territoire de Villejuif il y a 4 ans. La Municipalité remercie les nombreux Villejuifois qui ont répondu présents à cet hommage en présence de la famille d'Aurélie, dont sa fille et sa sœur, mais également de ses proches. *« Le sourire d'Aurélie sera toujours et à jamais le plus beau message de paix. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'honorer sa mémoire mais également à construire les beaux échanges culturels, sportifs et humains entre Villejuif et Caudry, ville dont elle était originaire »* a déclaré le Maire Franck Le Bohellec.

La Ville de Villejuif organise le
4ème Salon du jardin
Samedi 25
et dimanche 26 mai
10 h-19 h
Centre-Ville
Exposants • Vente
Animations pour les enfants
Espace détente
ENTRÉE LIBRE
villejuif.fr
VILLEJUIF

JEUNESSE

Les jeunes conseillers portant l'écharpe.

Ils sont les citoyens de demain

Vendredi 5 avril avait lieu la cérémonie d'investiture du Conseil des Jeunes. Une nouvelle instance permettant aux collégiens et aux adhérents des antennes jeunesse de Villejuif de s'exercer à la citoyenneté et à la démocratie.

Trois semaines après leurs cadets des écoles élémentaires, les collégiens de Villejuif arboraient eux aussi pour la première fois l'écharpe tricolore, symbole de leur entrée dans cette nouvelle instance de démocratie participative. Le Conseil des jeunes est un espace de dialogue et de participation à la vie de la commune pour les adolescents de la ville. Les conseillers élus pour un mandat de 2 ans sont issus de 4 collèges de la ville, parmi les délégués des classes de 5e, 4e et 3e, ou élus au sein des antennes jeunesse, soit 32 jeunes âgés de 12 à 15 ans. Le Maire Franck Le Bohellec et l'Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, Lucile Yapo ont vivement remercié les équipes éducatives des collèges et l'Éducation nationale, qui ont pleinement pris part à ce projet. Puis ils ont félicité chaque jeune. *« C'est une grande responsabilité qui repose sur vos épaules. Vous représentez une part importante de la population. La Ville compte sur votre imagination et sur votre travail assidu au sein des différentes commissions pour faire avancer de nouveaux projets »* a déclaré le Maire. Après un premier tour de table, quelques thématiques sont revenues avec insistance : écologie, vie scolaire, équipements sportifs et de loisirs. Certains ont suggéré une journée dédiée au cadre de vie et à la propreté. Une proposition saluée par les élus de la ville qui ont expliqué que les jeunes des écoles élémentaires avaient eu la même idée quelques jours plus tôt.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Pour la plupart d'entre eux, participer à cette instance de démocratie locale était une première et cette cérémonie d'investiture revêtait donc un aspect très solennel. C'est pour mesurer toute l'importance de leur mission, qu'un séminaire d'intégration avait lieu sur deux jours, le samedi 13 et dimanche 14 avril à la base de loisirs de Moisson dans les Yvelines. Deux jours de travail intense et d'activités de loisirs pour apprendre à se connaître et définir le contenu des quatre commissions, mais également évoquer un sujet plus sensible, le harcèlement scolaire. Le Maire Franck Le Bohellec et l'Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, Lucile Yapo ont longuement échangé avec eux sur ce fléau qui touche malheureusement de nombreux collégiens avec la volonté d'agir de manière très concrète. Pour lui permettre de mener à bien ses actions, la Ville a attribué au Conseil des Jeunes une enveloppe de 20 000 euros. L'actualité, des rendez-vous pour ces jeunes : après l'hommage à Aurélie Chatelain, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. *« C'est ça aussi, être conseiller de Villejuif »* a conclu le Maire. En ces occasions, les jeunes conseillers peuvent porter dignement leur écharpe à l'image de leurs aînés, élus du Conseil municipal.

Du soutien scolaire le soir au MAJ nord

Antennes jeunesse : un an déjà !

Le 7 avril 2018, était inauguré le local situé Place de la Paix dédié à la jeunesse, MAJ pour « Mon Antenne Jeunesse ». Quel bilan après un an d'exercice ?

Lieu de ressources pour tous les jeunes Villejuifois, le MAJ centre est une des pierres angulaires du projet Jeunesse mis en place par la Municipalité. L'objectif prioritaire de ce projet était de créer de la mobilité entre les antennes des différents quartiers et de proposer des activités variées. Lors du Conseil municipal des Jeunes, la Municipalité a précisé qu'une nouvelle antenne dans les quartiers Sud devrait voir le jour.

SPORT ET CULTURE

À la sortie des collèges et des lycées, les jeunes Villejuifois peuvent retrouver leurs camarades et les animateurs du service jeunesse pour l'une de ces activités :

- du soutien scolaire tout niveau tous les soirs de 17h à 18h30, sauf le mercredi, au MAJ Nord.
- tous les mercredis après-midi, le MAJ Nord s'anime avec des cours de danses africaines, hip hop ou urbaines de 16h à 18h. Vous pouvez aussi laisser parler votre créativité en réalisant des œuvres d'art originales avec des matériaux de récupération, de 15h à 17h.
- le jeudi soir à la MPT Jules-Vallès, des ateliers théâtre sont assurés par la compagnie El Duende.

Pour toutes ces activités, un minibus transporte les enfants d'un MAJ à l'autre puis les ramène le soir à leur point de départ. D'autres initiatives sont en préparation comme des ateliers d'écriture de scenario, de la sensibilisation à la prévention routière ou une web radio. Un gros projet autour des métiers du football verra le jour pour la rentrée prochaine. Ces activités régulières s'accompagnent de sorties hors de Villejuif tous les samedis (programme dans l'Agenda du VNV), de soirées jeux les vendredis soirs, mais aussi d'animations « sport et loisirs » ou de séjours durant les vacances scolaires. En juillet et en août prochain, les services municipaux proposeront une journée par semaine dans les bases de loisirs des environs.

> RENSEIGNEMENTS

Venez découvrir les activités jeunesse !

Les 4 antennes jeunesse sont ouvertes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h30, le mercredi de 13h30 à 19h30 et, uniquement le MAJ Centre, le samedi de 9h à 12h.

MAJ Sud
38, sentier Benoît-Malon
Tel. : 01 46 78 84 56 - 06 15 88 49 87

MAJ Ouest
2, rue Alexandre-Dumas
Tél. : 01 53 14 36 65 - 06 18 79 03 18

MAJ Nord
1, rue Séverine
Tél. : 01 42 11 12 30 - 06 34 51 64 68

MAJ Centre
Place de la Paix
Tél. : 01 45 59 25 83
06 15 88 50 08

DIMANCHE 26 MAI

L'élection européenne en pratique

La campagne pour l'élection des députés européens débute le lundi 13 mai et sera close le samedi 25 mai.

Un seul tour

Les électeurs sont appelés à voter le dimanche 26 mai, entre 8h et 20h, pour élire leurs députés européens au suffrage universel direct à un tour.

Cartes d'électeurs

Elles sont adressées par courrier aux électeurs dans les quinze premiers jours du mois de mai et précisent le bureau dans lequel vous votez. Tous les bureaux sont localisables sur villejuif.fr, rubrique plan interactif. Vérifiez votre inscription sur les listes électorales via service-public.fr. Peut-être avez-vous changé d'adresse à Villejuif et oublié de la mettre à jour ? Auquel cas, vous pourrez retirer votre carte électorale le jour du vote, dans votre bureau habituel.

Comment voter ?

La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter : il suffit de se présenter dans son bureau de vote muni d'une pièce d'identité avec photo (ex : CNI, passeport, permis de conduire).

Où faire une procuration ?

Au tribunal d'instance ou au commissariat de votre lieu de domicile ou de travail. À Villejuif, le tribunal d'instance, 127/129 rue Jean-Jaurès, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Attention, la personne à qui vous confiez la responsabilité de voter en votre nom doit être inscrite sur les listes de la même commune que vous (mais pas forcément dans le même bureau de vote) et ne peut prendre plus d'une procuration.

> Plus d'informations sur villejuif.fr ou au 01 45 59 20 00

PETITE ENFANCE

Un Forum pour aider les familles

Le 18 mai prochain dans la salle du Conseil municipal, la Municipalité convie les familles à venir rencontrer les professionnels de la petite enfance qui pourront répondre à toutes leurs questions concernant le meilleur mode de garde pour leur enfant.

Qui va garder mon enfant à la rentrée ? Crèche, assistante maternelle, garde à domicile ? Combien de jours par semaine, et sur quels créneaux horaires ? Comment bénéficier de toutes les aides (municipales, CAF, etc.) ? C'est pour répondre à toutes ces questions que la Municipalité invite les familles villejuifoises à se rendre au Forum des modes de garde que la Ville propose ce samedi 18 mai dans la matinée. Trois heures d'échange avec les professionnels de la Petite enfance, des éducatrices, des puéricultrices mais aussi des partenaires privés et publics, qui vous conseilleront sur l'accompagnement et le suivi de votre enfant. Ce forum mettra surtout en avant le travail et le professionnalisme des 240 assistantes maternelles qui officient à Villejuif. Si la Ville a augmenté de manière considérable le nombre de berceaux dans les modes de garde collectifs avec 90 places en plus depuis 2014 gérées par les services municipaux, elle compte également sur le réseau des assistantes maternelles et sur les associations qui les représentent pour répondre aux nombreuses demandes. Lors du Débat Expresso consacré à la Petite enfance, elles étaient en effet nombreuses à venir s'exprimer, avec le souhait de mieux faire connaître leur profession. C'est l'objet de ce forum, qui leur réservera une place importante.

> Forum des modes de garde
Samedi 18 mai
de 9h30 à 12h30
Entrée libre.
Salle du Conseil municipal

Un Guide pour la petite enfance

Parcours du parent, mode d'accueil, structures, parentalité, pour accompagner les familles la Ville a édité un Guide de la Petite enfance. Il sera à découvrir à l'occasion du Forum des modes de garde, le 18 mai prochain.

10 ans de l'association ASMAVI

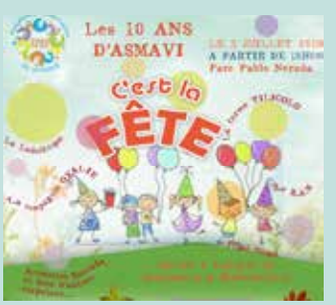

L'association culturelle ASMAVI (assistantes maternelles de Villejuif) est une association dont la mission est de favoriser les échanges entre les assistantes maternelles en proposant des activités de motricité, des comptines et des lectures, aux enfants qui leurs sont confiés. Elle permet aussi aux enfants de se retrouver autour des activités d'éveil. ASMAVI fête son dixième anniversaire le 2 juillet à partir de 10h au parc Pablo-Neruda. À cette occasion, elle proposera une grande animation, ouverte à toutes les assistantes maternelles. Au programme : ferme pédagogique, animation musicale, ludothèque, etc. **N'hésitez pas à venir rencontrer cette association qui regroupe une quarantaine de membres. Contact : asmavi94@gmail.com**

10 berceaux supplémentaires dès la rentrée

CRÈCHE

Dans le cadre d'un partenariat avec une structure privée ou hospitalière, la Ville bénéficiera de 10 places supplémentaires en crèche dès le mois de septembre. Une opportunité pour les familles villejuifoises présentant des emplois du temps aux horaires atypiques.

Lors du dernier Conseil municipal, la Municipalité a en effet voté la réservation de 10 places d'accueil supplémentaires dans une structure collective qui sera située à proximité de l'hôpital Paul-Guiraud. Un quartier en pleine expansion démographique notamment avec le projet d'éco-quartier Botanic parc. Ces 10 nouvelles places seront intégrées au contingent communal, portant ainsi à 432 le nombre de places gérées par la Ville pour de possibles attributions. Elles seront attribuées en juin lors de la prochaine commission d'attribution pour un accueil dès le mois de septembre. Particularité de ces 10 places, elles sont principalement à destination des habitants dont l'emploi présente des spécificités techniques et des horaires atypiques, auxquels les modes de garde classiques s'adaptent difficilement. Ce type de partenariat permet surtout de maintenir un taux de satisfaction des demandes de places en crèche bien plus élevé à Villejuif qu'ailleurs, avec près de 32% de demandes recevant une réponse positive contre 17% en moyenne en France.

Villejuif s'engage pour la nature en ville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Villejuifois étaient conviés ce 17 avril à une réunion publique pour évoquer les questions écologiques et environnementales. Depuis 2014, la préservation de l'environnement et de la biodiversité est au cœur de l'action municipale. ■

Villejuif s'est notamment engagée dans la voie du désherbage écologique. Désormais, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour entretenir les espaces verts publics, le cimetière ou les stades. *« C'est à nous de faire preuve de pédagogie pour que les Villejuifois qui utilisent encore des pesticides s'orientent vers des alternatives »* a estimé le Maire, Franck Le Bohellec, lors de la réunion.
Dans le même temps les espaces verts se développent : un parc botanique verra le jour à la fin de l'année Avenue de la République, une prairie fleurie a été semée rue Auguste-Perret et les ronds-points fleurissent grâce à des jardinières, des arbres et des plantes vivaces. *« 100 nouveaux arbres vont être plantés dans les prochains mois, dont de nombreux fruitiers »* a annoncé aux habitants Catherine Casel, Adjointe au Maire en charge des espaces verts et du Développement durable. Avant de préciser que *« certains arbres sont abattus uniquement pour des raisons sanitaires, d'entretien ou de sécurité. Ils sont alors remplacés systématiquement.»*

S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

Lors des Débats Expresso organisés à Villejuif, les habitants ont largement abordé la thématique du Développement durable puisqu'elle représente près de 20% des contributions. Afin de favoriser la biodiversité, la Municipalité a par exemple installé des abris à insectes et des nichoirs dans de nombreux lieux de la ville. Des plantes mellifères arborent les massifs, permettant aux abeilles de se développer. Cinq composteurs situés dans les squares et parcs vont quant à eux être progressivement mis à disposition des Villejuifois et un chalet du développement durable verra le jour fin 2019 pour proposer des activités aux familles et répondre aux besoins des associations. Pour Catherine Casel : *« Il est essentiel que les habitants s'approprient l'espace public, notamment à travers les jardins partagés et les permis de végétaliser. »*

Réduisons nos déchets !

Des autocollants Stop-pub ! sont disponibles à l'accueil de la mairie centrale.

Commandez votre composteur !

Les prochaines distributions de composteurs à destination de Villejuif auront lieu les samedi 29 juin et 6 juillet à Arcueil. Pour les commander, rendez-vous sur www.grandorlyseinebievre.fr ou envoyez un mail avec vos coordonnées à compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr. Ces distributions seront précédées d'une initiation au compostage de 45min.

Meilleurs jardiniers - Bulletin d'inscription 2019

Villejuif organise son 42ème concours des meilleurs jardiniers (anciennement concours des jardins et balcons fleuris) qui vise à récompenser les habitants qui contribuent favorablement au fleurissement de la ville. Vous pouvez concourir dans les catégories : Jardins fleuris (catégorie A), Terrasses (catégorie B), Balcons (catégorie C), Jardins des résidences (catégorie D), Hôtels, commerces (catégorie E), Jardins potagers ou partagés (catégorie F). **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 juin**. Durant la visite du jury (jeudi 27 juin matin), les balcons et jardins des participants doivent être visibles de la rue.

Bulletin d'inscription à découper ou à télécharger sur villejuif.fr puis à retourner au service Nature et Jardins en Ville, Esplanade P.Y Cosnier, 94800 Villejuif (Tél. 01 86 93 30 40)

Je soussigné

Nom :..... Prénom : .....

Adresse .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Désire participer au 42ème concours des Meilleurs jardiniers dans la catégorie :

A □ B □ C □ D □ E □ F □ (Cochez de façon précise la catégorie choisie)

Fait à Villejuif le : Signature :

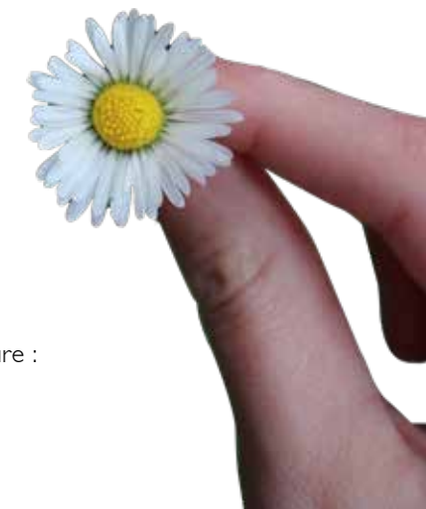

Voirie refaite par la Ville au mois de février rue du Lion d'or.

Établissement Public Territorial (EPT) et Département : un niveau de service public insuffisant !

Ces deux collectivités dirigées par des majorités communistes (PCF) ne fournissent pas le niveau de service public que les Villejuifois peuvent légitimement attendre. Voirie, éclairage, RD7, équipements… autant de compétences qui sont de la responsabilité de l'EPT et du Département et pour lesquelles le Maire, Franck Le Bohellec, et la Municipalité, sont contraints d'intervenir pour offrir aux Villejuifois le niveau de service public et le cadre de vie qu'ils sont en droit d'espérer. ■

EPT et Département du Val de Marne : une gestion défaillante de la compétence voirie.

Les voiries de notre commune sont dans leur grande majorité de la responsabilité de l'EPT, ou du Département pour les voies départementales. Vous êtes nombreux à adresser au Maire Franck Le Bohellec de vos plaintes, souvent légitimes, sur l'état de certaines voiries à Villejuif… Depuis plusieurs mois, face à l'état désastreux de certaines routes et devant l'urgence en terme de sécurité des biens et des personnes, le Maire et son équipe ont fait le choix d'intervenir sur ces voiries dont la Ville n'est pourtant pas responsable ! La Municipalité sollicite également le Département depuis de très nombreuses années sur la question du mobilier urbain de la RD 7 : il est urgent de rétablir les poteaux anti-stationnement en plusieurs points de la RD 7 pour garantir la tranquillité des habitants. Mais l'entretien des voiries demande des moyens et il semble que les majorités communistes de ces collectivités aient fait, avec l'argent public, d'autres choix que celui de l'intérêt des Villejuifois….

Établissement Public Territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre (ETP12) : quand les mauvais choix budgétaires débouchent sur l'incapacité à pérenniser un service public de qualité pour les habitants de Villejuif !

Le 9 avril dernier, lors du Conseil Territorial de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre (ETP12) dont dépend la ville de Villejuif, Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, a décidé de voter contre le budget primitif 2019 proposé au vote. L'EPT12, dirigé par une majorité communiste (PCF), cherche par tous les moyens à faire des économies de bouts de chandelle pour boucler son budget au lieu de mener une politique ambitieuse d'assainissement de ses finances. Cela n'est pas sans rappeler la dangereuse politique

Le Maire a sauvé le cinéma du TRR.

menée par le même parti politique à Villejuif avant l'élection de Franck Le Bohellec et son équipe en 2014.

La réduction des subventions au Théâtre Romain Rolland évitée de justesse !

En janvier, l'EPT avait informé le Maire que la suppression des subventions allouées à l'exploitation du cinéma du Théâtre Romain-Rolland, équipement rattaché à l'EPT, était une piste d'économie à l'étude. Profondément attaché à la culture et à la nécessité de la présence d'un cinéma à Villejuif, le Maire avait obtenu que l'EPT revienne sur cette orientation.

Sans sourciller, l'EPT (dirigé par le PCF) va supprimer la Valouette V1 pour les Villejuifois !

Le 12 février dernier, malgré un débat ayant permis aux maires concernés d'exprimer leur désapprobation, l'EPT a décidé l'intégration de la ligne V1 du réseau Valouette au réseau RATP. Une intégration qui s'accompagne d'un nouvel itinéraire excluant totalement Villejuif malgré les 7 hypothèses imaginées ! Le Maire de Villejuif s'était opposé très fermement à cette volonté à moins qu'une solution renforçant la V7 soit trouvée pour compenser efficacement la perte de la V1 sur notre territoire.

Réseau Valouette,
un service public de proximité

Depuis, le Maire, Franck Le Bohellec a multiplié les échanges avec l'EPT12 pour trouver des solutions afin d'assurer le maintien d'une offre de service Valouette acceptable sur notre territoire, un transport public local de proximité absolument nécessaire.

Par courrier en date du 4 mars dernier adressé au Président communiste de l'EPT12, Franck Le Bohellec a demandé à ce dernier de reconsidérer la position de l'EPT à ce sujet. Le 14 mars, ce dernier confirmait que cette orientation de l'EPT s'imposait dans une optique d'équilibre financier alors même que le Maire de Villejuif avait, lui, proposé des pistes sérieuses permettant de garantir le financement de ce service public !

En de nombreux endroits, les trottoirs de la RD7 sont envahis par le stationnement.

Force est donc de constater que malgré les nombreuses propositions de la Municipalité de Villejuif auprès de l'EPT depuis mi-février, celui-ci reste sourd aux demandes légitimes de Villejuif et décide de supprimer un service public de transport local, utile et apprécié des usagers.

Quand les communistes font des choix budgétaires étonnants, au détriment des Villejuifois...

Dans le même temps, l'EPT12 n'a en effet pas hésité à inaugurer en grande pompe en décembre dernier son nouveau « siège » situé à proximité immédiate de l'aéroport d'Orly. Son coût ? 2,5 millions d'euros de loyer par an ainsi que 4,3 millions d'aménagement dépensés pour équiper ces lieux.

Autant d'argent public qui aurait pu permettre de financer le renforcement de la ligne 7 de la Valouette et ainsi compenser efficacement l'intégration de la ligne 1 du réseau Valouette au réseau RATP ayant pour effet la fin de la desserte de notre ville par cette ligne.

Comme le craignait l'équipe municipale de Villejuif, ce luxueux siège ainsi que l'ensemble de sa politique budgétaire oblige l'EPT12 à réduire son offre de service public. Les habitants payent les mauvais choix et la mauvaise gestion du PCF !

En effet, fin 2018, la majorité communiste avait pris l'engagement de réduire de 2% les coûts généraux et de n'augmenter que de 1% les coûts liés aux charges de personnel.

Le budget primitif présenté le 9 avril est revenu en tout point sur cet engagement de sobriété budgétaire puisqu'il a prévu, au contraire, une hausse de 1% des coûts généraux et de 2,3% des coûts liés aux charges de personnel. De plus, ce budget ne reprend en rien les pistes d'économies présentées lors d'une réunion réunissant les maires le 15 janvier dernier.

Pire encore, la majorité communiste n'apporte pour seule réponse qu'une augmentation de ses ressources fiscales, ce qui impactera directement les taxes payées par les habitants. L'équipe municipale de Villejuif en revanche s'est interdit d'augmenter les taux de fiscalité depuis 2014 pour ne pas rogner le pouvoir d'achat des habitants soumis à l'impôt.

Le résultat catastrophique de la gestion communiste de l'EPT est donc le suivant :

Aucune épargne nette inscrite en 2019 alors que 3 millions d'euros étaient initialement prévus. Un nouvel emprunt de 10 millions d'euros qui portera l'encours de la dette à 41 millions d'euros, ce qui provoquera d'importantes difficultés financières en 2020. De l'argent public dépensé dans des locaux flambant neufs au lieu de financer des services publics de proximité, la rénovation de la voirie ou l'entretien de l'éclairage, voilà le terrible bilan de cette majorité communiste.

PRÉVENTION SÉCURITÉ

La délinquance **baisse à Villejuif !**

Jeudi 4 avril, le Maire réunissait le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : la baisse des chiffres de la délinquance témoigne du changement qui s'opère à Villejuif.

« *Je veux saluer l'excellent travail collectif* » et la « *parfaite synergie* » mise en place « *entre la Police Municipale et la Police Nationale ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs en charge de la sécurité et de la prévention* » a souligné Franck Le Bohellec, président de cette instance partenariale regroupant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention engagés aux côtés de la Municipalité : Police, Justice, Éducation nationale, tissu associatif spécialisé dans la prévention, bailleurs, etc. Depuis le mois de janvier, les opérations conjointes des polices se sont multipliées avec des résultats en termes d'interpellations et saisies qui témoignent de la détermination à lutter contre les trafics. Cette mobilisation est « *accueillie avec espoir et bienveillance par les Villejuifois* » a précisé le Maire. Mais « *le véritable ADN de notre Police Municipale, c'est celui de la proximité* » a-t-il rappelé et cette proximité « *se construit dès l'enfance* ».

UN PARCOURS CITOYEN

C'est le sens des actions pédagogiques de prévention menées notamment par la Police Municipale, autour des expositions interactives « *Moi jeune citoyen* » pour les 9-13 ans et « *Questions de justice* » pour les 13-18 ans ou encore lors de la quinzaine de la sécurité routière. La Municipalité soutient plusieurs dispositifs favorisant l'apprentissage des valeurs de la République et la construction d'un parcours citoyen, que ce soit chez les plus jeunes avec le Conseil municipal des enfants et le Conseil des jeunes, chez les jeunes adultes avec l'accompagnement à l'emploi par la M2IE, Maison des initiatives, de l'insertion et de l'emploi ou des services civiques dans le cadre de la Politique de la Ville. C'est ainsi un véritable continuum qui est créé. « *La lutte contre la délinquance ne se résout pas uniquement par l'emploi d'une réponse pénale forte mais aussi par un travail humain, dès le plus jeune âge, de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement* » a insisté Franck Le Bohellec, satisfait d'annoncer que « *la somme de l'ensemble de ces actions et des efforts de chacun* » porte ses fruits : la délinquance est en baisse à Villejuif.

Questions de jeunes citoyens

Mercredi 17 avril, les élèves du collège Jean-Lurçat découvraient l'exposition interactive « Moi, jeune citoyen », destinée aux 9-13 ans. Un moment pour échanger avec une policière nationale et un policier municipal de Villejuif et pour comprendre ses droits et responsabilités de jeune citoyen. L'exposition proposée durant une semaine, aux 6ème et 5ème des cinq collèges de la ville, permet d'aborder 90 questions ou situations à l'école, à la maison ou dans la rue. Tour à tour, un élève choisit parmi les questions et la discussion s'engage, animée par les deux policiers. « *Est-ce la police qui décide de mettre les gens en prison ?* » Non, le magistrat. « *Faut-il être français pour voter ?* » Oui et non, cela dépend des élections : les jeunes votent avant 18 ans dans leur établissement scolaire. L'occasion de rappeler ce qu'est une urne ou un isoloir. « *Si un élève frappe un professeur peut-il être renvoyé ?* » Oui, mais il peut aussi être poursuivi pénalement. L'échange se poursuit autour des questions de violence mais aussi de harcèlement, physique ou moral. Quand la sonnerie retentit, certains élèves aimeraient bien poursuivre plutôt que d'aller en récréation. C'est la meilleure démonstration de l'intérêt de cette action de prévention conjointe de la Police nationale et municipale, portée par la Municipalité en partenariat avec l'Éducation nationale.

FINANCES

Impôts locaux : 0% d'augmentation

Conformément aux engagements pris par la Municipalité, la Ville n'augmentera pas cette année encore les taux communaux de la taxe d'habitation, des taxes sur le foncier bâti et non bâti.■

Le 1er avril dernier, le Conseil municipal a en effet voté le maintien des taux communaux de fiscalité locale. La part communale de la taxe d'habitation est donc inchangée depuis 2014 : 19,48%. Sur votre avis d'imposition, le taux affiché (27,39%) dans la colonne « commune » correspond au cumul de la part communale (19,48%) et de la part reversée au Territoire (7,91%). Par ce choix volontariste, la Municipalité décide de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages. Un effort important alors que, dans le même temps, la Ville investit massivement dans de nouveaux équipements ; des équipements essentiels aux besoins des populations nouvelles.

LA DETTE MAITRISÉE

La taxe d'habitation est, rappelons-le, payée par les foyers villejuifois imposables, soit 14 078 foyers fiscaux en 2018. De son côté, l'État augmente les bases d'imposition à hauteur de 2,2% (loi de finances 2019). Une hausse qui peut expliquer une augmentation de votre imposition locale. L'Etat a par ailleurs engagé la réforme de la taxe d'habitation. Certains ménages en sont partiellement exemptés cette année. Ressource importante pour Villejuif, l'Etat compensera cette suppression auprès de la Ville. Du côté de la Taxe foncière, pas d'augmentation des taux communaux depuis 2014 également. Entre 2014 et 2018, la part départementale a, elle, augmenté de +9%. Parallèlement à son effort budgétaire, la Ville a réalisé un travail important de sécurisation des emprunts toxiques contractés par les anciennes municipalités. La dette est désormais maîtrisée : fini les emprunts toxiques sur le long terme et les taux variables, place désormais à des remboursements programmés à taux fixes et en moins de 10 ans.

en bref...

PRÉVENTION

Stop à l'alcool !

Votre entourage s'inquiète de votre consommation d'alcool ? A-t-il raison ? Et vous… Qu'en pensez-vous ? N'hésitez-pas à nous en parler. L'association Stop à l'alcool vous accueille et vous aide. Des entretiens individualisés sont organisées à Villejuif tous les 3e jeudis de chaque mois de 17h à 19h au Centre municipal de Santé Pierre-Rouquès. Des permanences hospitalières sont également proposées ces mêmes jours à 15h au Centre d'Enseignement, de Recherche et de Traitement des Addictions de l'hôpital Paul-Brousse.

> Plus d'infos sur Stop à l'alcool
Tél. : 06 83 10 97 66
stop.alcool@sfr.fr

RENCONTRE

Portes ouvertes de l'AP-HP

Samedi 18 mai de 13h30 à 18h, les équipes de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ouvrent les portes de leurs services. Au programme : des visites, des conférences, des animations, gratuites et ouvertes à tous, dans plus de 20 hôpitaux en Ile-de-France. Venez découvrir les coulisses et le travail des personnels soignants.

> Programme sur aphp.fr

SANTÉ

Journée du pied

Jeudi 6 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, à l'occasion de la Journée du pied, les podologues de l'Union Française pour la Santé du Pied organisent une journée de dépistage et de prévention. À Villejuif pour la 10e année consécutive, cette initiative se déroulera au Centre municipal de Santé Pierre-Rouquès. L'occasion de faire un focus sur cette partie du corps qui fait souffrir plus 60% des Français.

> CMS Pierre-Rouquès
43, avenue Karl-Marx
Renseignements :
info@sante-du-pied.org

MOBILITÉS DOUCES

La Ville développe les **circulations douces**

Aménagements cyclables, marquages au sol et panneaux, déploiement du Vélib' : d'ici la fin de l'été la cyclabilité aura été améliorée dans tous les quartiers de la ville.

La Municipalité s'est engagée à développer les circulations douces, non polluantes, à reconquérir l'espace public et à améliorer l'environnement et le cadre de vie. Les aménagements cyclables, de voirie pour éviter le stationnement sauvage, l'attention portée aux carrefours, les limitations de la vitesse de circulation automobile à 30 km/h contribuent à un meilleur partage de la rue entre ses différents usagers et à protéger en particulier les plus vulnérables : les piétons, les plus jeunes et les personnes à mobilité réduite.

12 STATIONS VÉLIB' EN SEPTEMBRE

Pour développer la pratique du vélo dans Villejuif, la municipalité veille déjà à intégrer des aménagements cyclables lorsque des travaux de voirie sont réalisés. L'adhésion au service de locations de vélos en libre-service Vélib' constitue une offre complémentaire pour développer de nouvelles mobilités. Quatre stations sont déjà en service : au niveau des trois stations de métro et devant le Stade Nautique. D'ici la rentrée, huit stations supplémentaires seront opérationnelles et permettront de couvrir l'ensemble des quartiers. Rendez-vous sur villejuif.fr, rubrique carte interactive/transports pour découvrir leurs implantations. Mais pour favoriser plus encore le développement des mobilités douces, la Municipalité met en œuvre un plan de développement de sa cyclabilité, c'est-à-dire de l'accessibilité à vélo de la ville. La Ville est accompagnée par un bureau d'étude spécialisé, à même de préconiser les solutions les plus appropriées et de faire réaliser les travaux nécessaires. Rue Georges-Le Bigot, il a ainsi été recommandé d'aménager le contre-sens cyclable sur la voie piétonne, large de plus de 3 mètres à cet endroit, plutôt que sur la chaussée. Un bilan de cet aménagement test sera réalisé prochainement.

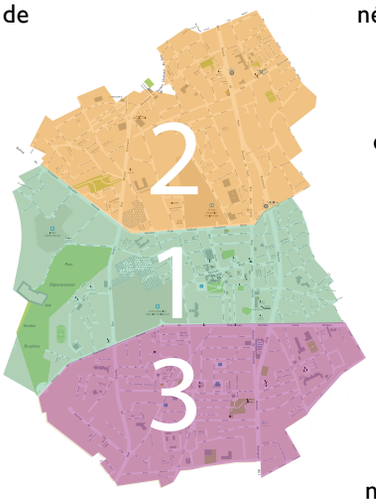

TOUS LES QUARTIERS AMÉNAGÉS

En avril, des aménagements complémentaires ont ainsi été déployés dans la zone centrale de la ville (zone 1). À partir de la mi-mai, c'est la partie située au Nord des avenues du président Salvador-Allende et Paul-Vaillant-Couturier qui sera traitée (zone 2), suivie de la partie au Sud des avenues de la République et Louis-Aragon (zone 3). L'ensemble des aménagements devraient être achevés au plus tard pour septembre. En fonction des situations et possibilités, rue par rue, seront ainsi créées des zones 30, des contre-sens cyclables, des bandes cyclables ou encore des sas vélo qui permettent aux vélos de se placer devant les voitures aux feux rouges.

CONDITION DE TRANSPORTS SUR LA LIGNE 7

7 Le Maire maintient la pression !

Il y a bientôt un an, le Maire Franck Le Bohellec avait obtenu le soutien massif des Villejuifois : de très nombreux habitants avaient signé la grande pétition initiée par la Ville pour réclamer une amélioration des conditions de transport sur la Ligne 7 du métro.

Fort de ce soutien, le Maire a multiplié les réunions de travail avec Île-de-France Mobilité (IDFM), l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, et avec la RATP. L'exploitation de la ligne 7 présente des contraintes techniques lourdes, les solutions sont difficiles à trouver mais le Maire a obtenu un audit technique externe de la ligne. Le recours à un tel audit externe est assez peu courant et semble démontrer une volonté de trouver des solutions, même si l'attente est bien trop longue pour tous les Villejuifois usagers quotidiens du métro.

SATURATION DE LA LIGNE

Le constat est clair : depuis l'arrivée du tramway reliant Orly à Villejuif Louis-Aragon, nous observons un afflux important de nouveaux voyageurs sur notre branche de la ligne 7. Face à cette situation de saturation de la ligne, alors que la population de Villejuif est constante depuis 10 ans et que cette année le nombre d'habitants de notre ville a même légèrement diminué, le Maire Franck Le Bohellec a tout d'abord sollicité d'IDFM et de la RATP qu'ils augmentent le cadencement des rames sur la branche Villejuif. Malheureusement, cette demande visant à augmenter le cadencement des rames se heurte à une double impossibilité technique. Les capacités de stationnement de rames au Terminus Aragon sont limitées et ne permettent pas d'augmenter le nombre de rames au départ de la station. De même, les techniciens d'IDFM et de la RATP ont présenté au Maire les difficultés techniques liées à la gestion de la fourche à Maison Blanche. Selon les différents interlocuteurs, le cadencement des rames serait déjà actuellement à son maximum pour les capacités structurelles de la branche Villejuif.

DES ATTENTES LÉGITIMES

Face à cette situation de blocage technique lié à la conception même de la ligne de métro, et puisque les conditions de transport doivent s'améliorer pour les Villejuifois, le Maire a obtenu que des études techniques plus poussées soient engagées. Un audit externe de la ligne a été décidé par Île-de-France Mobilité. Les résultats de cet audit étaient initialement attendus pour la fin du mois du mars mais les études semblent prendre du temps et la livraison du rapport technique est désormais annoncée au Maire « pour l'été ». Franck Le Bohellec maintient la pression sur l'ensemble des acteurs et forme le vœu que l'audit identifie des solutions pour répondre enfin à l'attente légitime des Villejuifois de pouvoir voyager dans des conditions dignes sur la ligne 7. La Municipalité vous tiendra informés.

CONSULTATION PUBLIQUE

Zone à Faibles Émissions

A compter du 1er juillet, les véhicules disposant de la vignette Crit'Air 5 et ceux non classés ne seront plus autorisés à rouler en semaine de 8h à 20h (hors jours fériés), dans une zone allant du périphérique parisien à l'A86 (exclue).

Villejuif étant située dans cette Zone à Faibles Émissions (ZFE), ces restrictions seront applicables à la ville. La Municipalité n'oublie pas cependant les Villejuifois modestes, et issus des classes moyennes, impactés par cette mesure et qui ne seraient pas en capacité de renouveler leur véhicule. Il est demandé aux personnes concernées de bien vouloir se manifester et de contacter la Ville afin de pouvoir les accompagner. Outre un arrêté pris par le Maire, la mise en place de la ZFE nécessite une consultation préalable du public. Cette dernière débutera le lundi 27 mai et s'achèvera le lundi 17 juin 2019 (inclus). Un dossier de consultation sera disponible sur le site villejuif.fr et à l'accueil central de l'hôtel de ville. Vous aurez la possibilité de formuler des observations et propositions sur un registre papier à

l'accueil central de l'Hôtel de Ville, via le site internet de la ville, ou par voie postale. À noter que suite à la prise de l'arrêté (1er juillet 2019), pendant trois mois sera publiée sur le site internet de la ville, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte.

> Plus d'infos sur villejuif.fr

La Ville de Villejuif organise le...

Vide grenier

Dimanche 19 mai
9 h > 18 h
Centre-Ville

2019

DATES D'INSCRIPTIONS

Lundi 6 mai 9h30-17h30 / Mardi 7 mai 9h30-19h
Jeudi 9 mai 9h30-19h / Vendredi 10 mai 9h30-16h30 / Samedi 11 mai 9h30-12h

Inscriptions à la Maison de la citoyenneté

143 rue Jean-Jaurès - Villejuif - 01 86 93 31 40

Tarif : 15,50 euros (emplacement 3m x 2m) - chèque ou espèces

***Se munir impérativement de la photocopie de la pièce d'identité le jour de l'inscription.**

CENTRE-VILLE

Les arcades du centre-ville **rénovées pour l'été**

Le centre-ville s'embellit avec la réhabilitation des arcades de la rue Le-Bigot, côté pair, et de la place Maurice-Thorez.

Les travaux, débutés en mars, doivent s'achever cet été. Le projet, porté par l'OPH en partenariat avec la Ville de Villejuif, a été présenté à la fois aux locataires de la résidence Maurice Thorez dès septembre, aux commerçants concernés en mars, et à l'ensemble des riverains, lors d'une réunion publique conjointe du maire et de l'OPH le 10 avril. Objectifs : améliorer la visibilité des commerces du centre-ville, dynamiser l'activité des professionnels, préserver la tranquillité résidentielle et favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées.

UNE GALERIE ET UN SQUARE ENTRE LES MAINS DE PAYSAGISTES

Du côté des arcades, les sols et les poteaux de la galerie commerçante vont être repris pour adopter des coloris plus clairs, les faux-plafonds seront remplacés et intégreront des éclairages. Pour ouvrir d'avantage sur le quartier, les portiques qui relient les bâtiments vont être enlevés. Par exemple, la démolition débutée dès la fin avril du portique entre les numéros 8, l'agence bancaire, et le restaurant au numéro 10 offrira des perspectives sur la Place Maurice-Thorez. Celle-ci va être réaménagée avec le concours de paysagistes qui travaillent à proposer un nouveau visage pour le square en renouvelant les sols, les plantations et le mobilier. S'y ajoutent des travaux en faveur de la tranquillité résidentielle : déploiement de la vidéo protection, sécurisation des accès, réaménagements des halls, etc. Les travaux sur le square seront terminés fin 2019.

DES COMMERCES PLUS ACCESSIBLES

À l'autre bout du linéaire commercial, les commerces sont implantés en élévation par rapport au trottoir, le long d'une plateforme accessible par des rampes et escaliers, entre le 28 et le 36, soit entre le restaurant et la boulangerie. Les travaux doivent améliorer la visibilité, l'accessibilité et les accès à ces commerces, plus en retrait des flux piétons. Une nouvelle rampe à la pente plus douce va notamment être créée, en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et des plans inclinés aménagés à l'entrée des commerces. La cour anglaise, en sous-sol au pied de la boulangerie, va par ailleurs être couverte pour accroître l'espace dévolu aux piétons et agrémentée de plantations. Enfin, pour favoriser l'identification des commerces, des stores harmonisés vont être aménagés : entre les poteaux sous les arcades ou cachés dans une petite corniche au niveau de la plate-forme. Une opération qui nécessite de mettre en place des emprises de chantier et de neutraliser temporairement certaines places de stationnement.

QUARTIER PASTEUR

Maison des Arts Martiaux : un chantier sécurisé

Mardi 16 avril, le Maire rencontrait les riverains de la future Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat.

À l'angle de la rue Pasteur et de l'impasse Rohri, vont débuter les chantiers d'une résidence de 44 logements en accession sociale à la propriété avec, en rez-de-chaussée, un futur équipement sportif municipal : la Maison des Arts martiaux et des Sports de combat. Différentes mesures sont prises pour limiter au maximum les nuisances et assurer la sécurité des piétons et en particulier celle des plus jeunes :

• Une aire de livraison permettra le maintien de la circulation et aucun camion ne pourra stationner sur la voie publique ;

•Un agent de circulation sera présent pour gérer les flux automobiles ;

• Aucune circulation des camions ne sera autorisée aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires (école maternelle et école élémentaire, accueils de loisirs, collège) : entre 8h et 8h40, 11h30 et 12h30, 13h30 et 14h30, à partir de 16h et pendant les interclasses du collègue. Les camions seront maintenus sur l'aire de livraison ;

• Des aménagements de voirie et des barrières fixées au sol permettront la sécurisation des piétons et le trafic automobile ;

• À la demande du Maire, les deux immeubles seront réalisés par la même entreprise, d'où une meilleure organisation et un interlocuteur unique ;

• Les cantonnements de chantier ne seront pas installés sur la voie publique.

La coque de la Maison des Arts Martiaux sera livrée à la Ville en mars 2020 pour aménagement intérieur.

en bref...

CENTRE-VILLE

Ateliers nocturnes

Vendredi 24 mai de 19h à 22h, dans le cadre du Salon du jardin et de la fête des mères, la boutique L'Adresse Créative, située au 26 rue Le-Bigot, organise une animation nocturne. Il y sera proposé des ateliers créatifs gratuits pour les enfants (confection de fleurs en papier, réalisation de cartes décoratives) et des démonstrations de créateurs (macramés, terrarium, origami). Venez les rencontrer.

> Plus d'infos sur Facebook : L.A.C Association des Créateurs

QUARTIERS SUD

Un jour, un métier

Jeudi 4 avril, 25 jeunes de 3ème du collège Karl-Marx à Villejuif étaient en immersion le temps d'une journée chez le bailleur Batigère Ile-de-France, afin de découvrir le monde du travail.

Cette action, organisée pour la 4e fois à Villejuif dans le quartier des Lozaits, offrait aux collégiens la possibilité de découvrir la diversité des compétences et des emplois et d'élargir leurs perspectives d'orientations professionnelles. Un enjeu important à cette période du parcours scolaire où l'orientation professionnelle approche à grands pas. Ainsi le temps d'une journée, les collaborateurs de Batigère ont présenté leurs métiers et savoir-faire à travers des ateliers participatifs (« speed meeting métiers », « qui fait quoi ? »). Cette journée était organisée en partenariat avec le réseau « Les Entreprises pour la Cité » et la Ville de Villejuif qui avait mis à disposition un car pour les collégiens. Annie Grivot, Adjointe au Maire en charge du logement était également présente.

Préserver le patrimoine

Le Conseil municipal a approuvé le lancement de travaux pour la rénovation de l'église, mais aussi le calendrier de réalisation et les demandes de subvention auprès de différents organismes.

ÉGLISE SAINT-CYR SAINTE-JULITTE

L'Église Saint-Cyr Sainte-Julitte est un édifice remarquable du patrimoine architectural de Villejuif datant du XIIIe siècle et inscrit à la liste des monuments historiques depuis 1929. Rénovée au XVIe siècle durant la Renaissance avec de la pierre de taille et des moellons, elle abrite des œuvres remarquables, notamment les reliques de Saint-Cyr et de sa mère Sainte-Julitte, deux martyrs chrétiens. Fin 2017, à la suite de la chute d'éléments de la façade Ouest de l'église, des mesures d'urgence et conservatoires avaient été prises par la Ville pour sécuriser les abords de l'entrée principale. Il avait fallu refaire la corniche qui menaçait de s'effondrer et reprendre en plâtre des fissures importantes.

PRÈS DE 1 MILLION D'EUROS DE TRAVAUX

La Ville souhaite mettre en valeur cet édifice patrimonial. Après plusieurs mois d'études et compte tenu des préconisations des Architectes des Bâtiments de France, plusieurs travaux vont pouvoir être réalisés. Ils porteront essentiellement sur une réfection complète de la façade Ouest et du porche de l'église, mais également la restauration des vitraux et la réparation du rétro-éclairage des vitraux et du clocher. En outre, il est envisagé un programme d'interventions afin de préserver ce patrimoine des dégradations du quotidien telles que celles occasionnées par les pigeons. Les travaux estimés à 950 000 euros pourront commencer d'ici 7 à 8 mois, une fois les études architecturales terminées. Pour les financer, plusieurs institutions et partenaires pourraient y contribuer : la Direction régionale des Affaires Culturelles, la Région Ile-de-France et la Sauvegarde de l'Art Français.

Ensemble, rebâtissons la cathédrale Notre-Dame de Paris !

Le Maire Franck Le Bohellec proposera au prochain Conseil municipal que la Ville participe à hauteur de 10 000€ à l'effort national de financement permettant la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. *« C'est notre responsabilité et notre honneur que de participer collectivement à la reconstruction de cette cathédrale si chère au cœur de tous les français »*. Mercredi 17 avril à 18h50, les cloches de l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte ont sonné en solidarité avec le diocèse de Paris. À titre individuel, si vous souhaitez donner pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris, voici comment procéder, rendez-vous sur : www.gouvernement.fr/rebatirnotredame

en bref...

ASSOCIATION

La Ressourcerie vous attend !

La Ressourcerie *Chic ! On ressource* de Villejuif organise samedi 25 mai de 14h à 19h, un événement festif et ludique autour du « détournement et du stylisme ». Au programme, des animations artistiques pour tous les âges. Venez nombreux ! La Ressourcerie Chic ! On ressource est une association villejuifoise qui récupère les objets du quotidien qui vous encombrent ou qui n'ont plus d'utilité chez vous et leur donne une deuxième vie. La boutique solidaire est ouverte le mercredi et le samedi de 14h à 18h30.

> La Ressourcerie
123, avenue du Colonel-Fabien
Tél. : 06 63 74 51 91

ASSOCIATION

L'atelier des jolies choses

Les 25 et 26 mai prochain, l'association l'Atelier des Jolies Choses organise un grand week-end placé sous le signe du bien-être.
Au programme : ateliers, conférences, activité détente

> Participation : 5 euros.
Plus d'infos sur villejuif.fr ou sur www.atelierdesjolieschoses.com

MÉTRO PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Fête de la gravure

Jeudi 23 mai et le vendredi 24 mai de 16h à 20h, le samedi 25 mai et le dimanche 26 mai de 10h à 20h, l'atelier Imago ouvre ses portes sur quatre générations de graveurs : René et Marie Claire Sibertin-Blanc, jean, Damien et clément Schoëvaërt-Brossault. Gravures sur cuivre, gravure sur bois, lino gravures seront exposés une démonstration de gravure et de tirage sous presse sera présentée.

> L'atelier Imago de Villejuif
36 bis, rue Gustave-Flaubert.

Préparer l'avenir de nos enfants

Depuis 2014, la municipalité de Villejuif est déterminée à faire de l'Éducation un moteur de la réussite des enfants avec l'ambition que l'école de la République soit bien l'école de tous et pour tous. L'éducation et l'enfance sont l'une des principales dépenses du budget de la Ville. Tour d'horizon de ces investissements pour l'avenir de notre ville et de nos enfants. ■

LA RÉUSSITE PAR LES JEUX D'ÉCHECS

Dans le cadre du partenariat entre la Ville et la Fédération Française des Échecs, soutenu par l'Éducation nationale, l'apprentissage du jeu d'échecs a débuté en janvier à Villejuif dans huit écoles élémentaires volontaires. À raison d'une heure par semaine avec un professeur formé par Europe Échecs, organisme spécialisé dans la discipline, et en accord avec l'Inspection académique, 10 classes de CM2 participent à cette activité pédagogique financée par la Ville de Villejuif. Soit près de 230 enfants ! Le jeu d'échec est un moyen innovant d'aborder des disciplines comme les mathématiques ou l'histoire, tout en développant l'intérêt et la sociabilité des enfants. En outre, chaque semaine les élèves mettent à profit leur connaissance en affrontant le Maire Franck Le Bohellec sur des parties en ligne. Les écoliers votent pour le « coup » à jouer. Le « coup » majoritaire est exécuté et le Maire joue à son tour.

JEUNES CITOYENS

Lors de la cérémonie d'investiture du Conseil municipal des enfants, le Maire Franck Le Bohellec rappelait que les valeurs de la République s'acquéraient dès le plus jeune âge. Raison pour laquelle plusieurs écoles élémentaires de la ville ont proposé aux élèves des classes de CP et CE1, des rencontres régulières avec le Maire, dans son bureau ou dans la salle du Conseil municipal. Lors de ces rencontres, le premier magistrat de la ville explique son rôle et ses fonctions, mais aussi le fonctionnement du Conseil municipal ainsi que les grandes valeurs de la République. Des échanges très enrichissants, complétés par des visites au Sénat et à l'Assemblée nationale.

DÉCOUVRIR L'OVALIE

Abnégation, courage, respect, camaraderie, mixité, les valeurs du rugby sont multiples. Grâce à un partenariat entre la Ville de Villejuif, l'Éducation nationale et le Rugby Club du Val-de-Bièvre (RCVB), près de 900 élèves des classes de CE2 de toutes les écoles de la ville bénéficient de 6 à 8 séances d'initiation au rugby sur le temps scolaire. Pour arriver à un tel chiffre, la Ville de Villejuif met à disposition un animateur sportif quasiment à temps complet. Si l'objectif n'est pas in fine d'attirer de nouveaux licenciés, le

club précise toutefois que ces initiations ont eu un impact positif sur l'image du rugby et du club, notamment auprès des jeunes filles. En 2019, le club du RCVB a pu ainsi rouvrir une section cadette.

À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Durant les vacances de printemps et jusqu'à la fin juin, 170 vidéoprojecteurs interactifs seront installés dans toutes les classes des écoles élémentaires de la ville. Un investissement important à hauteur de 1,5 million d'euros et qui place Villejuif comme une ville forte en la matière. Le plan numérique pour l'éducation souhaité par la Municipalité en concertation avec l'Éducation nationale a pour but de permettre aux enseignants et aux élèves de profiter de toutes les opportunités offertes par le numérique :

• développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire ;
• former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique ;
• préparer les élèves aux emplois numériques de demain.

En outre, toutes les écoles bénéficieront d'un chariot numérique proposant des tablettes. Le réseau fibre alimentera toutes les écoles. Bien évidemment, la nouvelle école Simone Veil qui ouvrira ses portes en septembre, sera également équipée. Les installations numériques s'effectueront à la rentrée dans les 11 classes. Pour les élèves des écoles maternelles, le plan numérique prévoit un vidéoprojecteur interactif pour chaque classe de grande section et un ordinateur avec des écrans 23 pouces dans les classes de moyenne et petite section. La Ville assure également la formation des enseignants à ces nouveaux outils.

SUR LES PLANCHES

Le Théâtre Romain-Rolland propose des sorties culturelles à l'ensemble des écoles de Villejuif, élémentaires et maternelles, pour des spectacles ou des films, notamment dans le cadre du dispositif École au cinéma ou du festival Ciné Junior. Les classes suivent un parcours du spectateur avec différentes œuvres adaptées à l'âge des élèves.

Les élèves villejuifois bénéficient également d'ateliers de pratique théâtrale. Certains sont menés de façon ponctuelle pour accompagner un spectacle. Cette année, ce fut le cas avec une artiste de la pièce *Cendrillon avec ma sœur*, qui a mené des ateliers auprès des CP dans les écoles Robert-Lebon, George-Sand, Maximilien-Robespierre, Irène Joliot-Curie, Hautes-Bruyères et Henri-Wallon. Ces ateliers sont financés par le budget d'actions culturelles du théâtre. D'autres ateliers sont menés chaque année auprès de classes de CM1. Ils sont financés par la Ville à hauteur de 21 850€. Cinq comédiens professionnels interviennent dans ces ateliers, guidés par l'équipe du théâtre et par l'Inspection Académique. Chaque artiste assure dans une classe une initiation des élèves à la pratique théâtrale pendant 14h à raison d'interventions d'1h30 par semaine. Les objectifs sont multiples : appréhender l'espace scénique, développer sa créativité et son imaginaire, apprendre à s'exprimer avec son corps, prendre la parole en public, travailler l'écoute de l'autre et la confiance en soi. Ces ateliers théâtre ont lieu dans les écoles Louis-Pasteur, Paul-Langevin, Marcel-Cachin, Robert-Lebon, Paul Vaillant-Couturier et Irène Joliot-Curie. Ils concernaient 17 classes au total pour l'année scolaire 2018/2019.

Près de 3500 enfants ont participé cette année à la traditionnelle course d'endurance, organisée par la ville de Villejuif en partenariat avec l'Education nationale.

DEMOS : **tout pour la musique**

La Ville de Villejuif et la Philharmonie de Paris proposeront dès la rentrée prochaine un magnifique projet autour de la découverte des instruments de l'orchestre et de la musique classique.

Initié en 2010, le Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale (Démos) est un projet d'éducation musicale de la Philharmonie de Paris qui s'adressera à une quinzaine d'enfants âgés de 7 à 12 ans de Villejuif vivant dans les quartiers du dispositif Politique de la ville. Sur une durée de trois ans et avec plusieurs autres enfants du même âge des villes alentours, ces jeunes constitueront un orchestre d'une centaine de musiciens en herbe. Les répétitions auront lieu hors du temps scolaire à raison de trois à quatre heures par semaine et tous les jeunes se retrouveront « en tutti » ensemble, deux fois par trimestre. L'intensité de cette pratique favorisera le développement du potentiel imaginatif et émotionnel des enfants ainsi que leur capacité à créer du lien social. Les enfants repartiront le soir chez eux avec leur instrument. Porté par la Ville et les accueils de loisirs, ce projet bénéficiera de subventions importantes car outre sa vocation sociale, il offrira des passerelles intéressantes avec le conservatoire de musique de Villejuif.

OUVRIR LES PORTES

Par bien des aspects, Demos rappelle la réussite du programme Dix Mois d'École et d'Opéra, de l'Opéra national de Paris, en partenariat avec l'Éducation nationale, et auquel Villejuif a participé il y a 3 ans. Mené sur deux années à l'école Marcel-Cachin, ce programme avait pour vocation d'éveiller les plus petits aux arts dans leurs diversités : danse, chant, musique, théâtre, arts visuels. Plusieurs activités étaient ainsi programmées : une visite des sites de l'Opéra national de Paris bien évidemment, mais aussi des rencontres régulières avec les professionnels de l'Opéra, des invitations aux répétitions et grâce au mécénat, des ateliers musique et expression corporelle ont été menés dans l'école.

Suivre le processus de création artistique en direct !

Initier le jeune public aux processus de création en suivant la réalisation du projet d'un artiste : tel est le nouveau projet nommé Work in progress porté par l'École Municipale des Beaux-Arts (EMBA). Pour cette première session proposée à deux classes de l'école Louis Pasteur, l'EMBA présente l'artiste villejuifois Olivier Peyronnet et son œuvre en cours intitulée La Boule. Au cours de six séances sur le temps scolaire, les enfants rencontreront l'artiste, aborderont les concepts artistiques de son œuvre, visiteront avec lui l'exposition présentée au kiosque du 12 au 29 juin, et réaliseront, encadrés par des professeurs de l'EMBA, une œuvre à la manière d'Olivier Peyronnet.

CASSANDRA SAIZONOU

Écriture anticipée

A seulement 14 ans, cette jeune Villejuifoise vient de publier son premier ouvrage, *Oxymore*, aux Éditions Sydney Laurent. Style fluide et sujets crus, Cassie S. de son nom de plume est une atypique croqueuse de livres. ■

Cassandra Saizonou est une figure de passion. Elle fait partie de ces adolescents qui délaissent les écrans pour se plonger dans les livres. Depuis l'âge de 4-5 ans, Cassandra dévore tout ce qui lui passe sous la main. Des stocks de littérature jeunesse qu'elle va dénicher à la Médiathèque de Villejuif ou que sa famille commande par cartons entiers. Elle enchaîne les lectures au rythme effréné de 3 à 4 livres par semaine. *« Aujourd'hui, je ne compte plus. Quand j'aime un auteur, je peux enchaîner plusieurs heures sans m'arrêter ».* Chez elle, elle entasse les livres dans sa chambre et sa tablette regorge d'histoires. New romance, mangas, histoires fantastiques, roman d'espionnage, Cassandra choisit ses ouvrages au gré de ses envies. *« Je n'aime pas qu'on choisisse pour moi »* avoue-t-elle. Et quand elle n'est pas dans sa chambre, c'est sous les arbres du parc du 8 mai qu'elle aime se retrouver. Avec le goût de la lecture est venu celui de l'écriture. Déjà toute petite, elle réécrivait les contes, comme le *Petit chaperon noir*, un de ses premiers textes. *« Pourquoi les contes pour enfant ont-ils toujours une fin heureuse ? Pourquoi tant de clichés ? »* se désole-t-elle. Quelques récits mis sur papier, mais jamais publiés. Aujourd'hui, c'est chose faite. En début d'année, elle vient de sortir son premier roman, *Oxymore*. Un récit noir alternant romance et aventure. Il y est question de meurtre, de viol, de liberté et d'étreintes amoureuses. Des thèmes particulièrement durs, surtout quand on n'a que 14 ans. Le style est cru, direct, parfois violant. *« Écrire c'est de l'inspiration pure. Je ne suis pas une adepte de la méthodologie »* explique Cassandra, avec un certain aplomb. *Oxymore* est le fruit d'une inspiration d'un été. Tout va très vite. Une précocité littéraire qui détonne (Cassandra est considérée comme le plus jeune auteur de New romance) et qui colle parfaitement à cette personnalité. *« Je sais que j'ai un caractère très fort »* confesse-t-elle. Cassandra n'a pas la langue dans sa poche et sait où elle veut aller. Plus tard, elle rêve d'être chirurgien. Des études longues qui ne lui font pas peur et qui lui permettront de continuer sa passion pour la lecture et l'écriture. Il se murmure qu'un deuxième ouvrage est en préparation.

> *Oxymore, opposition*
de Cassie S.,
Les Editions Sydney Laurent,
2019.

ASSOCIATION

Rendez-vous culturel au
Salon du livre jeunesse

Au programme, la remise des prix « Lire et Élire » décernés par 1000 écoliers de la ville et des rencontres avec vingt auteurs, illustrateurs et éditeurs jeunesse.

Le samedi 18 mai, c'est la 3ème édition de ce salon du livre jeunesse, organisé par l'association Les amis de la librairie Points Communs accompagnée de la Ville. Rendez-vous de 11h à 18h esplanade Pierre-Yves-Cosnier, devant la Médiathèque, pour rencontrer les hommes et les femmes qui font vivre la littérature jeunesse : onze auteurs, cinq illustrateurs, deux auteurs/illustrateurs et deux maisons d'éditions spécialisées. L'opportunité de les rencontrer, de découvrir leur travail ou de faire dédicacer son ouvrage préféré ! Toute la journée, des animations vous seront proposées : des ateliers pop-up ou illustration sur l'esplanade, mais aussi un club de lecture des 8-11 ans, des contes en musique ou une dictée parents/enfants dans la Médiathèque.

LES PRIX DES JEUNES LECTEURS

Les jeunes lecteurs décerneront leurs prix « Lire et Élire » à 14h45 sur la scène du théâtre Romain-Rolland. Les élèves de quatre écoles élémentaires et de deux collèges ont participé à ce prix des jeunes lecteurs. Leurs enseignants ont sélectionné trois livres pour les CP/CE1, les CE2/CM1 et les CM2 et 6ème. Au total ce sont ainsi 1000 élèves de la ville qui ont lu puis voté pour leur ouvrage préféré. Les travaux réalisés par les classes seront exposés pendant la durée du salon dans la salle culturelle de la médiathèque et au théâtre Romain Rolland.

6ème Prix des lecteurs à 16h

Samedi 18 mai, la littérature tous publics est aussi à l'honneur : rendez-vous à la Médiathèque Elsa-Triolet à 16h pour connaître le lauréat du 6ème Prix des lecteurs villejuifois parmi les cinq romans en compétition.

Un Café littéraire à Villejuif

Le saviez-vous ? Il existe désormais une association d'amateurs de littérature à Villejuif. Le Cercle des lecteurs se réunit en effet tous les 3e mercredi de chaque mois à 19h au restaurant Le Pacha, située sous les arcades de la rue Le-Bigot. Fondé après le premier Festival de Rentrée littéraire Vi.F organisé par la Ville, le Cercle des lecteurs est ouvert à tous et à tous les styles littéraires. Chaque mercredi, la discussion est ouverte, chacun présentant un ouvrage qu'il a apprécié… ou détesté. Vous aimez lire et vous souhaitez les rejoindre ? Contactez Chantal Parent au 01 42 11 85 93 ou au 06 52 18 59 78. Prochains rendez-vous les 15 mai et 16 juin 19h au Pacha (10, rue Georges Le-Bigot).

RÉUSSIR

La Médiathèque **à l'heure du Bac !**

Vous allez passer votre baccalauréat ? La Médiathèque Elsa-Triolet se mobilise pour vous accompagner dans vos révisions. Les espaces seront accessibles du mardi 4 au samedi 15 juin :
> les mardis, jeudis, vendredis de 13h à 19h,
> les mercredis de 10h à 19h
>et les samedis de 10h à 18h.
Sont également à votre disposition : les dernières éditions des collections d'annales, des ressources en ligne, un accès à internet, des enseignants disponibles pour une aide ciblée aux révisions, et des ateliers pour apprendre à se concentrer et déstresser avant l'examen. Retrouvez les horaires des permanences d'enseignants, les ressources à consulter et les ateliers sur mediatheque.villejuif.fr

MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET

Appel à professeurs bénévoles

La Médiathèque met en place des sessions individuelles ou en groupe d'aide aux révisions pour les lycéens et recherche des professeurs bénévoles du mardi 4 au samedi 15 juin. Vous êtes ou étiez professeur, étudiant de niveau supérieur, et vous êtes prêt à donner un peu de votre temps pour la réussite des jeunes Villejuifois ? Vous pouvez nous joindre par téléphone, par mail, ou venir sur place.
> Tél. : 01 45 59 25 59, mediatheque@villejuif.fr

GÉNÉALOGIE

Qui sont mes ancêtres ?

Vous souhaitez retracer l'histoire de votre famille et vous ne savez pas comment débuter vos recherches ? Les Archives communales vous proposent un atelier d'initiation à la généalogie, en deux séances, alliant conseils et présentations de documents originaux. ■

Seront ainsi évoqués les différents types de généalogie (ascendante, descendante), les différents types d'arbres (arbre classique, circulaire, liste), les clés pour réaliser un arbre (systèmes de numérotation, abréviation, logiciels). Une fois ces bases acquises, l'atelier vous expliquera comment débuter les recherches par les archives familiales (quand celles-ci existent) : recueillir la mémoire des anciens de la famille, utiliser les documents tels que livret de famille, livret militaire, photos… Une fois ces sources explorées, les recherches se poursuivent dans les registres paroissiaux et d'état-civil conservés dans les services d'archives ou à l'État-civil, selon les communes. Il existe toutefois d'autres sources permettant d'avoir des informations sur ses ancêtres lorsque les registres sont manquants où s'ils ne contiennent pas l'information recherchée : registres de recensement, liste électorale, archives notariales, registre matricule militaire... Ils apportent aussi des informations complémentaires (profession, adresse…).

1re séance – Comment réaliser un arbre généalogique et débuter ses recherches
Mardi 14 mai de 19h à 21h

2e séance – Histoire de l'État civil, recherche dans les archives
Mardi 21 mai de 19h à 21h

>Inscription au 01 45 59 22 11
Service des Archives communales

MPT GÉRARD-PHILIPE

2ème édition du **Festival des musiques actuelles**

Samedi 29 juin à 20h à la MPT Gérard-Philipe, la Ville vous invite à découvrir les jeunes artistes des groupes de musiques actuelles des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre, à l'occasion d'un Festival dédié. ■

Pour cette deuxième édition du Festival des musiques actuelles, près d'une dizaine de groupes sont attendus sur la scène de la Maison pour Tous Gérard-Philipe. Au programme : des reprises de standards du rock et des créations originales. Show garanti ! Ce festival, c'est surtout l'occasion de mettre en lumière le talent de ces jeunes musiciens dont certains se destinent à une carrière professionnelle, et de valoriser les Conservatoires de musique du Grand-Orly Seine Bièvre, dont celui de Villejuif, qui occupe une place importante. En effet, désireux de s'ouvrir à de nouveaux horizons musicaux, notre conservatoire de musique propose depuis quelques années des cours de musiques actuelles (ateliers chansons, Musique Assistée par Ordinateur, etc.). Le réseau des conservatoires offre également l'opportunité de se préparer à une carrière musicale en passant le diplôme DEM Musique actuelle. Dans ce contexte, la veille du festival, des candidats de tout le Territoire se retrouveront à la MPT Gérard-Philipe pour passer cet examen. La Ville met à disposition du matériel et des techniciens pour que tout se passe dans les meilleures conditions. Un partenariat qui fonctionne à merveille et qui conforte la Municipalité dans sa réflexion sur le développement des conservatoires, avec notamment l'idée d'une extension et d'une municipalisation dans quelques années.

ÉVÈNEMENTS

Villejuif aime le sport

Du football, de l'athlétisme et du volley-ball, ces derniers jours, le sport était à l'honneur à Villejuif avec trois événements majeurs.

FOOTBALL

Samedi 23 et dimanche 24 avril, la Ville de Villejuif et l'USV football organisaient la 2e édition du tournoi Métropole Cup T12 au Stade Louis-Dolly. Une compétition ouverte aux jeunes du Territoire ; quatre équipes villejuifoises étaient engagées. Bravo à Viry-Châtillon pour sa victoire !.

ATHLÉTISME

Malgré un temps pluvieux, la deuxième édition du Meeting d'athlétisme de l'ASFI Villejuif avait bien lieu ce dimanche 28 avril. Entre deux averses, 280 athlètes se sont affrontés sur des épreuves de sprint, de lancer ou de saut.

VOLLEY-BALL

Alors que la saison des volleyeurs, filles et garçons, touche à sa fin, le club de l'USV volley-ball organisait la 30e édition de l'Helene's Challenge, en partenariat avec la Ville. Une compétition en tournoi mixte 4x4 proposée dans cinq gymnases de Villejuif. Près de 80 équipes, composées d'amateurs ou de joueurs confirmés ont participé au challenge.

JEU D'ÉCHECS

Une équipe d'**échecs de choc**

Villejuif se fait une place sur l'échiquier national en atteignant la première division du Championnat de France au terme d'une saison exceptionnelle. Retour sur ce parcours incroyable et lumière sur une discipline qui rayonne dans notre ville.

Villejuif Echecs vient de vivre une saison historique ! Pour la première fois, le club s'est qualifié pour le TOP 12 : la première division du Championnat de France des Clubs. *« C'est un exploit d'avoir atteint ce niveau »* estime Jonathan Dourerassou, pièce maîtresse de l'équipe villejuifoise et président du club. *« Cela faisait plusieurs années que nous évoluions en Nationale 1 et que nous frôlions l'accession au Top 12. Tous les joueurs ont progressé au fil du temps, nous avons créé un état d'esprit collectif qui fait notre force. »*

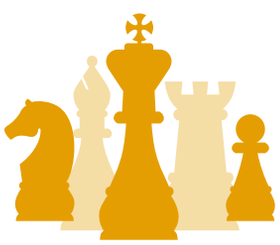

COHÉSION D'ÉQUIPE

Autour de Jonathan, Grand Maître International, 12 joueurs ont participé à cette belle aventure dont Wojtek et Christophe Sochacki, Maîtres Internationaux et champions de France universitaire, James Eden, Maître International et vainqueur du tournoi d'Auxerre, ou Solenn Afraoui, championne d'Ile-de-France en cadence rapide. Le club, qui mise sur la formation et l'accompagnement, a réalisé une fin de saison parfaite pour atteindre l'élite. *« Nous avons rencontré des équipes d'un calibre supérieur mais la motivation et la cohésion ont fait la différence »* poursuit Jonathan Dourerassou. *« Cela va être très compliqué de rééditer cette performance en Top 12 l'an prochain face à des équipes professionnelles, mais nous allons tout donner. C'est une expérience qui va faire grandir le club. »*

À Villejuif, les échecs réussissent !

Ces résultats exceptionnels rejaillissent sur tout le club qui souhaite désormais développer son école d'échecs pour former les jeunes Villejuifois. Villejuif échecs propose aussi des cours de loisirs pour les adultes depuis cette année : un dispositif qui rencontre un franc succès. De son côté, la Municipalité accompagne cette dynamique autour de la discipline grâce à des séances d'initiation dans les écoles de la ville (lire notre article p22). ***« On sent un engouement et un attrait pour le jeu à Villejuif »*** se réjouit Jonathan Dourerassou. ***« Les échecs apportent beaucoup sur le plan de la concentration, du calcul, de la mémoire et du respect de l'autre. »*** Véritable atout pour la réussite scolaire des élèves, cette initiative favorise également l'avènement des futurs rois et reines des échecs. Un projet loin d'être fou !

Villejuif soutient le sport au féminin !

CONSEIL MUNICIPAL

Pour favoriser la pratique sportive des femmes, la Municipalité avait lancé un appel à projets portant sur la pratique du sport féminin. Plusieurs clubs sportifs ont montré un intérêt pour cette initiative.

Les statistiques démontrent en effet que la pratique des activités physiques est nettement moins importante chez les femmes. Ce phénomène s'accentue dans les Quartiers de la Politique de la Ville. Face à ce constat et dans sa dynamique de lutte contre les inégalités femme/homme, la Municipalité avait défini un nouvel axe prioritaire de sa politique sportive : le développement de la pratique féminine. Juin 2018, la Ville avait décidé de lancer à un appel à projets ayant pour objectif de promouvoir la pratique des sports collectifs féminins. Une subvention de 1000 euros pouvait être allouée aux équipes de pratique loisir et de 3 000€ pour les équipes évoluant en compétition. Cet appel à projets a reçu un bel écho puisque 6 équipes féminines ont été nouvellement créées au sein de l'USV football, du Racing club Val-de-Bièvre rugby et de l'USV roller skating. En outre, la Municipalité a augmenté de manière significative l'aide versée à chaque rentrée aux jeunes sportifs licenciés, via le Fonds d'aide communal à la pratique sportive. Cette aide a été revalorisée pour tous : 40 euros contre 31 euros auparavant. Pour les jeunes femmes sportives mineures, cette aide est fixée dorénavant à 60 euros soit une majoration de 50%.

USV JUDO

Cassiel Millot se pare de la **ceinture noire**

Âgé de 16 ans, Cassiel Millot est déjà un judoka accompli qui vient de revêtir la ceinture noire.

En mars dernier, Cassiel Millot recevait enfin sa ceinture noire, un véritable aboutissement après des années de travail. Cassiel pratique en effet le judo à Villejuif, à l'USV depuis ses 5 ans. Pour cela le jeune judoka a réalisé les katas, des représentations techniques codifiées, obtenu le nombre de points requis en compétition et a également passé une épreuve technique. Pour Roland Mbog, son entraîneur à l'USV, *« c'est une grande fierté pour le club et une satisfaction de voir Cassiel récompensé pour son sérieux et son investissement.»* Cela fait déjà 11 ans que Cassiel monte sur les tatamis et est accompagné dans sa progression linéaire par le club de Villejuif. *« Le judo m'a plu car c'est une discipline avec un code moral qui inculque des valeurs comme le respect, la modestie, le contrôle de soi, l'amitié, la sincérité, l'honneur et la politesse »* souligne-t-il. Désireux d'allier le sport et les résultats scolaires, le jeune lycéen souhaite désormais reprendre la compétition et poursuivre sur sa lancée. Et pourquoi pas dans la future Maison des Arts martiaux et des Sports de combat située dans le quartier Pasteur dont les travaux vont débuter prochainement.

EXPRESSION DES FORMATIONS POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Majorité *municipale*

Préservons le droit à la différence !

Le mois dernier, Villejuif a été le théâtre d'une scène abominable : un homme fut retrouvé mort dans une rue et plus loin, un autre, blessé à l'abdomen. Si les motifs de ce double drame ne sont pas éclaircis, certaines voix se sont élevées pour dénoncer un crime homophobe. Quelques articles de presse ont fait l'écho de ce terrible drame et l'Association SOS Homophobie a réagi vivement sur les réseaux sociaux. Si le caractère homophobe des actes est finalement confirmé après enquête judiciaire, notre majorité les dénonce avec la plus grande fermeté. Nous ne pouvons laisser passer cela. Daniel avait 20 ans, c'est lui rendre hommage que de s'élever publiquement contre cette agression sur un motif aussi invraisemblable. Car la violence engendrée par l'homophobie est invraisemblable. La violence face à la différence est outrageante et condamnable. Nous avons la chance de vivre dans un pays de liberté, où des hommes et femmes se sont battus pour la liberté de choisir son orientation sexuelle. Nous sommes un pays de tolérance et de fraternité. Notre droit à la différence ne doit jamais être piétiné.

L'Europe nous protège, elle doit maintenant évoluer !

La création de l'Europe a permis d'éviter les guerres entre les pays, membres fondateurs. Bien évidemment ce n'est pas suffisant et l'Europe doit avoir un rôle fédérateur pour l'ensemble des règles communes. Soyons euro-constructeurs dans l'ensemble des domaines d'action de la politique européenne. L'Europe doit mieux s'affirmer face aux grandes puissances pour assurer notre sécurité et protéger nos frontières, imposer la justice sociale et fiscale entre les pays et préserver le climat de la Terre pour notre qualité de vie. Pour autant, ces objectifs n'étant pas atteints, une autre Europe est souhaitable, plus harmonieuse, pour affirmer l'intérêt commun de tous ses habitants et pas seulement de chaque État-membre pris individuellement. Enfin, la mise en place de règles économiques réciproques et équitables avec les autres grandes régions du monde est maintenant une priorité de l'économie européenne. La réciprocité sur l'intégralité des accords commerciaux doit intervenir. Les entreprises appartenant à des pays dont les marchés sont restreints ou fermés aux entreprises européennes ne doivent pas pouvoir librement accéder aux marchés européens. La France sera forte si l'Europe construit sa puissance pour ne pas subir les intérêts des grands États qui ne se cachent plus de vouloir la détruire. Si leur intérêt est de détruire économiquement l'Europe, alors ce n'est pas le nôtre. Il faut adapter l'Europe pour qu'elle survive et soit pleinement utile pour se recentrer sur des missions stratégiques essentielles que chacun de nos États ne peut assumer efficacement seul. Une Europe forte doit se structurer au 21ème siècle pour peser sur le marché mondial et permettre un équilibre international qui nous soit favorable. Il est devenu indispensable de réformer l'Union Européenne plutôt que de la saborder.

Un Conseil des Jeunes au service des jeunes

Le Conseil des Jeunes de Villejuif est basé sur des notions de respect, de solidarité, de tolérance, de réciprocité et d'engagement, mais aussi d'écoute, notions que certains de l'opposition pourraient prendre pour exemple. Leur première mission dans l'exercice de leur fonction sera de travailler sur un sujet qui frappe l'ensemble de la population, le harcèlement et le cyber-harcèlement, un thème malheureusement toujours trop d'actualité en France. C'est sous l'impulsion de l'élue en charge de la jeunesse et avec un entrain non dissimulé que ces jeunes élus se sont appropriés le sujet. Que cela soit dans les cours d'écoles ou de collèges, sur les réseaux sociaux, le harcèlement est un fléau contre lequel il convient de lutter tous ensemble. C'est dans cette optique qu'ils vont se réunir régulièrement pour travailler sur le sujet et proposer des solutions à ce problème. Répartis au sein de quatre commissions distinctes, ces jeunes auront la tâche de représenter les jeunes de la ville, avancer des idées et débattre sur la résolution de problèmes qu'ils ont pu soulever eux même lors du séminaire auquel ils ont tous activement participé. Ce conseil des jeunes vient avec le conseil des enfants compléter l'offre de démocratie participative désirée par la majorité. Qui mieux qu'un jeune pour comprendre les problèmes d'un autre jeune, pour expliquer et pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Que cela soit au travers des débats expresso, ou des conseils, la majorité est à l'écoute des besoins de la population et déploie ses forces pour accompagner les gens de la manière la plus efficace possible.

Villejuif rattrape son retard à pas de géants

Après de trop longues années laissée à la marge, le numérique s'invite dans la ville et dans les écoles. Un très ambitieux Plan Numérique Éducatif est en cours de déploiement sur l'ensemble du parc éducatif de Villejuif. La majorité investit en force pour l'éducation des jeunes, pas moins de 170 vidéoprojecteurs interactifs et 900 tablettes seront mis à dispositions des enfants et de leurs enseignants ! Car c'est à ces âges que les enfants se construisent et développent leurs capacités, avec un encadrement et un accompagnement adéquat. Cet investissement pour leur avenir en complément des outils traditionnels leur permettra de s'épanouir via des exercices ludiques et adaptés. Bien évidement ces nouvelles installations seront accompagnées de formations pour les enseignants afin qu'ils puissent rapidement et efficacement prendre en main ces nouveaux outils que nous mettons à leur disposition. Afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours, nous avons décidé de faire opérer les travaux durant les vacances scolaires. Pour que tout soit en place le moment venu, les équipes internes, la DSIO et le prestataire externe (chargé d'installer et de garantir les VPI) se sont relayés sans relâche et continueront durant la pause estivale. À la rentrée, Villejuif pourra se vanter d'être passée du rang de ville en retard à celui de première ville du Val-de-Marne en terme de numérique pour les niveaux maternelles et élémentaires.

Les élus de la majorité municipale

Opposition *municipale*

ÉLUS COMMUNISTES - FRONT DE GAUCHE - CITOYENS

Blanquer et le Maire, même combat

La loi Blanquer, du nom du ministre actuel de l'éducation nationale, fait monter de partout les colères des parents et des enseignants. On lui connaît au moins un zélé défenseur : le maire actuel de Villejuif. Cette loi a pour objet d'aggraver les inégalités, favoriser la réussite individuelle de quelques uns, aux dépends du plus grand nombre, condamnés au « socle commun ». Elle vise à favoriser l'école privée, aider les marchands qui vendent des alternatives à l'école publique, notamment à la maternelle. Elle vise à supprimer des postes de service public et mettre aux ordres les enseignants. Voilà, on comprend ainsi mieux pourquoi l'idée séduit le maire. En harmonie complète avec le ministre, il a su rassembler parents et enseignants contre lui, il a voulu fermer des maternelles dans les quartiers populaires, il a accepté que Villejuif serve de laboratoire au regroupement d'écoles primaire et maternelle, mortifère pour les directeurs et la maternelle. Il a même voulu donner des ordres aux enseignants sur lesquels il n'a aucune compétence. A chaque fois il a perdu, sous-estimant la force de mobilisation des parents et des enseignants. Il a voulu pourfendre la laïcité en ouvrant carrément la porte des écoles aux (très chers) marchands alors que les parents doivent rester dehors. Il a combattu la neutralité en favorisant l'évêché dans la vente d'un terrain destiné au lycée catholique. Le maire et le ministre se retrouvent pour combattre l'égalité et le plus haut niveau de formation pour tous. Il y a une deuxième personne à Villejuif qui défend la loi. Sa discrétion a failli nous la faire oublier. Il s'agit de la députée (LREM) qui publie tel quel un argumentaire du ministre listant les « bobards » de ceux qui critiquent la loi. Notre site: paroles-citoyennes.fr

G. Bulcourt, C. Cordillot, S. Da Silva Pereira, M. Kadri, A.G. Leydier, F. Perillat-Bottonet.

SOCIALISTES ET GÉNÉRATION-S

Pourquoi choisir un promoteur sans mise en concurrence ?

Le conseil municipal doit délibérer sur un projet de cession, à la société Legendre, de milliers de m² de terrain permettant la réalisation d'un vaste projet immobilier au bas Villejuif rues de Paris et Henri Barbusse. Avant que la majorité ne vote sans un mot, de par l'importance du foncier cédé à ce promoteur, nous demandons au Maire de Villejuif de répondre aux questions que légitimement doivent se poser les villejuifois : Pourquoi ne pas réaliser une Zone d'Aménagement Concerté permettant ainsi de débattre des objectifs de ce projet immobilier et de mettre en concurrence les promoteurs ? Après la cession de la quasi-totalité de la ZAC Aragon, pourquoi M. Le Bohellec, fait-il toujours appel à la même société ? En clair le Maire doit expliquer et répondre pourquoi il ne souhaite pas débattre des projets immobiliers de plusieurs millions d'Euros devant les Villejuifois ?

D. Girard, G. Lafon, S. Taillé-Polian

LA FRANCE INSOUMISE

Souffrance au travail à la mairie de Villejuif !

Manque de personnel, de temps, épuisement, tyrannie du management, la liste est longue pour qualifier ce que vivent les agents de la ville. Il n'est pas acceptable que de telles pratiques se déroulent à Villejuif. Ne vous y trompez pas : les agents n'ont plus les moyens de servir au mieux la population. Villejuif Insoumise apporte son soutien à l'ensemble des agents municipaux. Cette situation a trop duré, il est temps d'y mettre fin ! Le groupe parlementaire de la FI a déposé un projet de loi sur le burn-out. S'en inspirer à Villejuif est urgent. Visitez notre blog : villejuif-insoumise.org

M. Tijeras

L'AVENIR À VILLEJUIF - EELV

Deux succès de l'écologie

Nous avions eu peur le mois dernier : le maire trouvait la Zone à Faibles Émissions (limiter la circulation des vieux diesel) « inapplicable en l'état ». Mais la pression est trop forte. Les Villejuifois veulent un air respirable : il s'est résigné à la trouver « applicable ». Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la position d'Arcueil (maire écolo) instaurant la ZFE dès juillet. La pollution de l'air, c'est aussi l'incinérateur géant d'Ivry que Vinci veut reconstruire, avec le soutien (bizarre) du maire de Villejuif. Or les écologistes ont découvert qu'on pouvait dorénavant mettre TOUS les déchets papiers-plastiques-alu dans la poubelle jaune. Si en plus on fait du compost, la poubelle verte est presque vide : plus besoin d'incinérateur. Le Territoire du Grand Orly Seine Bièvre vient de lancer une campagne d'information : tout de suite, vous pouvez épargner des milliers tonnes de gaz polluants dans l'atmosphère de notre banlieue ! Pourtant, Villejuif Notre Ville du mois dernier demande d'attendre l'automne prochain pour trier tous les plastiques, et oublie encore le compostage ! Le recyclage ? L'air pur ? C'est toujours pour plus tard : il faut sauver l'incinérateur de Vinci… Le maire et ses soutiens ne sont-ils donc pas faits de la même chair que nous ? Leurs poumons sont-ils différents ? N'ont-ils pas eux aussi des proches à protéger ? Nous voulons des coquelicots. Nos enfants ont besoin de nourriture bio à la cantine. Nos cités - parcs du logement social ont le droit d'apprendre à composter, à cultiver ensemble des potagers. Pourtant la droite municipale fait tout pour les empêcher. La nature en ville ? Pour eux, c'est 25 nichoirs à oiseaux. Montrons-leur ce que nous voulons : de l'air pur, sauver le climat ! Ça dépend de nous.

A-L. Boyer, N. Gandais, I. Nicol, M. Lambert Dauvergne, A. Lipietz, P. Stagnetto.

VILLEJUIF NOTRE VILLE

Notre-Dame : Oui à la Générosité, Non à la récupération !

Près d'1 Milliard d'€ de dons pour Notre Dame (2 fois le coût estimé des travaux !) sont annoncés. Néanmoins, par pure récupération politicienne, la majorité LR de notre ville s'évertue à vouloir faire voter un don de 10 000 € pris sur l'argent des Villejuifois. Nous avons appelé à ce que ce don « municipal » soit directement issu des indemnités de tous les élus de notre conseil, mais le maire et ses adjoints ont préféré la contribution de la caisse commune, au détriment du CCAS, des restos du Cœur, du secours populaire,… À force de creuser, la majorité actuelle finit par atteindre des sommets... de populisme ! www.VillejuifNOTREville.fr

P. Nunes, P. Vidal

SANS ÉTIQUETTE

Tribune non parvenue

A. Gaborit

Retraités...

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La Ville organise toute l'année des activités et sorties destinées aux retraités. Pour y participer, une carte (gratuite, valable de septembre 2018 à juin 2019) doit obligatoirement être établie au Service municipal des Retraités ou à la Maison Pour Tous Gérard-Philipe (selon les horaires d'ouverture).

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Service Municipal des Retraités:
Tarot, les lundis et jeudis à 14h
Salle Maurice-Cardin :
Scrabble, les mercredis et vendredis à 14h
Belote, le mardi à 14h
Neuro-gym, le mercredi à 10h
MPT Jules-Vallès :
Crochet / tricot, le vendredi à 14h
MPT Gérard-Philipe :
Danses de salon, les jeudis 9 mai, 6 et 13 juin à 14h
Résidence Seniors "Le jardin d'Aragon" :
Couture, le lundi à 14h30
> Participation annuelle forfaitaire pour accéder librement à l'ensemble de ces activités : 12€ en plein tarif et 6€ tarif réduit.
(revenus inférieurs à 833€ pour une personne seule et 1 293,54€ pour un couple)

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Cours d'informatique :
À l'École d'ingénieurs EFREI avec l'association FAP EFREI (au forfait)
Cours d'anglais :
À la MPT Gérard-Philipe (forfait annuel), horaire et jour selon le niveau (renseignements sur place)
Rencontres intergénérationnelles :
Échanges et activités auprès des petits à la Crèche Robert-Lebon. Aide aux devoirs (élémentaire et collège) sur divers sites de la Ville.
Séjours vacances 2019 :
La commission séjours /vacances vous propose : Un circuit : Crète, des Séjours : en Sicile, au Monténégro, en Périgord. Renseignements et inscriptions Service municipal des retraités.
Renseignements "Consultation prévention des chutes":
Diagnostic et pistes d'actions séniors de plus de 70 ans : Hôpital Charles-Foix au 01 49 59 46 55 Hôpital Paul-Brousse au 01 45 59 31 41.
U.S.V Retraités :
Renseignements – Permanences - Inscriptions : Maison des Sports 44 avenue Karl-Marx.
Bureau USV Retraités : 06 52 55 73 64
Le mercredi de 9h30 à 10h30.

HAPPY SENIORS À VILLEJUIF !

Les seniors villejuifois peuvent profiter d'une offre très attractive au restaurant collectif « La Musardière » avec des repas « Happy Seniors » au prix de 10€. Ils peuvent y inviter à déjeuner jusqu'à 3 personnes et leur faire également bénéficier du tarif à 10€ Accès du lundi au vendredi, de 11h30 à 12h15 ou de 13h15 à 14h, sur présentation de la carte d'activités. Informations au Service municipal des Retraités ou au restaurant « La Musardière » 6, rue du 12 février 01 49 58 30 70

Et aussi : Le SMR vous renseigne sur : l'Université Inter-âges de Paris Sorbonne / les conférences du Collège de France, le Théâtre Romain-Rolland.
Service Municipal des Retraités : 01 86 93 32 20.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE VILLEJUIF

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

01 86 93 33 30
29, rue Georges-Le-Bigot 94800 Villejuif
police-municipale@villejuif.fr
Présence des policiers tous les jours de 8h à 3h du matin

ALLO PROPRETÉ 01 45 59 20 81

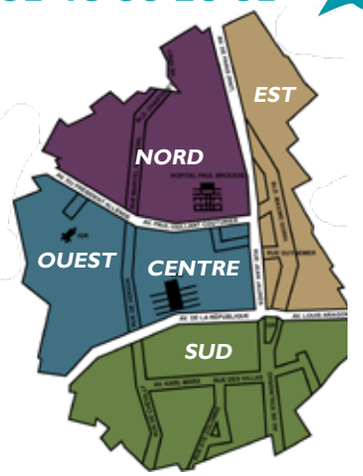

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Nord : lundis 20 mai et 3 juin**
- **Centre : mardis 21 mai et 4 juin**
- **Sud : mercredis 22 mai et 5 juin**
- **Est : jeudis 23 mai et 6 juin**
- **Batigère : mardis 14 et 28 mai, 11 juin**
- **OPH : mercredis 15 et 29 mai, 11 juin**

Déchèterie mobile Proxitri : 19-23 avenue de l'Épi d'Or : Le 4ème samedi du mois de 9h à 17h (pas de collecte au mois d'août).
Accès gratuit, réservé aux habitants munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, en véhicule léger de moins de 3,5 tonnes ou avec remorque de moins de 500 kg.

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 12 mai : Pharmacie Lasry**
81, rue Henri-Barbusse
- **Dimanche 19 mai : Pharmacie de la Pépinière**
45, avenue Paul-Vaillant-Couturier
- **Dimanche 26 mai : Pharmacie Audrain**
66, rue Marcel-Grosmenil
- **Jeudi 30 mai : Pharmacie CC Carrefour**
67, avenue de Stalingrad
- **Dimanche 2 juin : Pharmacie du Soleil**
71, avenue de Paris
- **Dimanche 9 juin : Pharmacie des écoles**
22 bis, rue Jean-Jaurès
- **Dimanche 16 juin : Pharmacie Fleifel**
68, rue Jean-Jaurès

ÉTAT CIVIL MARS 2019

Naissances : Bakary Diarra, Hanaé Nabil Béguerie, Jayson Doumgni Yanga, Orianne Wang, Jahthrapha Thabthim, Léo Thiaw, Adriana Moniz Pereira.

Mariage : Shaun Fisher & Mathieu Praud, Ahlem Merdaoui & Sofiane Daassi, Sonia Benchabane & Karim Ouamdi.

Décès : Jean-Pierre Chapuis, Jeannine Flizot, Madeleine Deudon, Jacqueline Arrighi, Mohammed Hammoumi, Eliane Odin, Jean Guigaouri, Anne Cariou, Emile Guérin, Paulette Lemaitre, Catherine Kiepurski, Guy Cocquelin, Renata Kadas, Barka Sakouhi, Marie-Thérèse Harambouré, Gilberto Fiorentino, Madeleine Pusset, Rahma Lamrani, Marie Boufatah, Patrice Esclauze, Pascal Taupiac, Michel Perez, Christian Launstorfer, Ramdane Mougari, Christine Agopian, Corneliu Cioloca, Christiane Lecomte, Mohamed El Yousfi, Régine Nkouassas, Louise Boulben, Monique Person, Adrée Grigoriou, Dalvanira Ribeiro Silva.

SAMI

Service d'accueil médical initial

Centre de Santé Pasteur, 49, rue Henri-Barbusse Villejuif : Ouvert de 20h à minuit en soirée du lundi au vendredi, le samedi de 16h à minuit et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés. En cas d'urgence, appelez le 15 qui vous orientera selon votre problème de santé.

Vous serez dirigé soit vers le SAMI en cas de pathologie légère, soit vers l'hôpital pour une pathologie plus lourde. Les médecins généralistes qui assurent les consultations au SAMI proposent le tiers payant (les patients ne payent que le ticket modérateur).

VOS DÉMARCHES EN LIGNE VILLEJUIF.FR

- Créez votre compte individuel mon.villejuif.fr accessible sur tablettes et smartphones, pour accéder aux démarches en ligne et suivre vos demandes en cours.
- Payez en ligne vos factures : restauration scolaire, accueils de loisirs du matin, du soir et du mercredi, études dirigées, crèches municipales (sauf haltes garderies).
- Faites une demande d'inscription sur les listes électorales, de recensement citoyen, de copie d'actes de naissance, de mariage, de décès.
- Prenez rendez-vous pour établir un passeport ou une carte d'identité, une demande de logement social, etc.

SUIVEZ-NOUS sur

PORTES OUVERTES

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

©BSPP/2019-00411/CL CC /Imprimerie BSPP

CENTRE DE SECOURS DE VILLEJUIF

46 rue de Verdun - 94800 Villejuif

SAMEDI 1er juin 2019 de 10H à 18H

Nombreuses animations pour enfants et adultes :
Grande échelle, lances, parcours enfumé…

restauration sur place

75e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

PRÉFECTURE DE POLICE

pompiersparis.fr

Suivez #Villejuif sur les réseaux sociaux

@Ville de Villejuif

@VilleVillejuif

@VilleVillejuif

Découvrez aussi **l'essentiel de l'info**
en vous abonnant à la newsletter sur le site de la ville
villejuif.fr